

ATTESTATION DE CONSTRUCTION ET DE JAUGE D'UN NAVIRE DE PLAISANCE DE SÉRIE

JOY

Je soussigné (1) JEANTOT MARINE, BD DE L'ILE VERTIMÉ, 85100 SABLES D'OLONNE (FRANCE)

certifie sous ma propre responsabilité, que le navire :

Numéro d'identification de la coque : 354 40 85 20 04 93

Nom de série : PRIVILEGE 48'

Longueur H.T. : 14,70 m Largeur H.T. : 8,05 m

Creux au pont : 2,05 m Puissance maximale autorisée (2) : kW

Pourtour : m Puissance installée 2x36,8 : 73,5 kW

Surface de la voilure de route : 136,70 m²

Construit ~~ou importé~~ (3) le FIN. AOUT 93

A fait l'objet de la jauge-type n° : 5105 pour une jauge brute de 38,71 tonneau(x).

Est en tout point conforme au modèle approuvé sous le numéro : 4475

En catégorie,

Et dont l'effectif autorisé à bord par catégorie de navigation pratiquée est le suivant :

- | | |
|---|--|
| 1 ^{re} catégorie : <u> 11 </u> personnes (4) | 4 ^e catégorie : <u> 15 </u> personnes (4) |
| 2 ^e catégorie : <u> 11 </u> personnes (4) | 5 ^e catégorie : <u> 24 </u> personnes (4) |
| 3 ^e catégorie : <u> 15 </u> personnes (4) | 6 ^e catégorie : <u> 24 </u> personnes (4) |

Fait à SABLES D'OLONNE , le 25 AOUT 1993

JEANTOT MARINE
SARL au Capital de 2 500 000 F
Boulevard de l'île Vertimé
B/P 231
85106 LES SABLES D'OLONNE CEDEX
Tel. 51 21 04 98
Tél. 833 433 290
Télécopie : 51 96 91 95

(1) A remplir par le constructeur ou l'importateur en deux exemplaires (un exemplaire pour le service des Affaires Maritimes, un exemplaire pour le service des Douanes).
 (2) Si le navire n'est pas équipé d'installation motrice fixe.
 (3) Biffer la mention inutile.
 (4) A compléter uniquement si le navire est autorisé à naviguer dans la catégorie concernée.